Image not found or type unknown

Demande d'informations sur droits de succession

Par **cavigneaux**, le **12/04/2008** à **10:12**

Bonjour,

Je ne suis plus en rapport avec mes parents depuis l'année "1982".
Dans le cas d'un décès de l'un ou l'autre, est on dans l'obligation de me prévenir.
Merci par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés